

05

Programme
Renouvellement de l'éclairage public

Maîtrise d'ouvrage
Commune de Lacroix-Falgarde

Partenaires et prestataires techniques
BE Athéna-Lum (diagnostic)
CNRS - laboratoire GEODE (conseil et sensibilisation).
Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne - SDEHG programme LED++ (MOE)

Partenaires financiers
État / Certificats d'économie d'énergie / CD31

Coût et financement
Secteur Labastide (tranche 2) :
coût total de 247 500 € dont
50 124 € à la charge de la commune (soit 20,25 %)

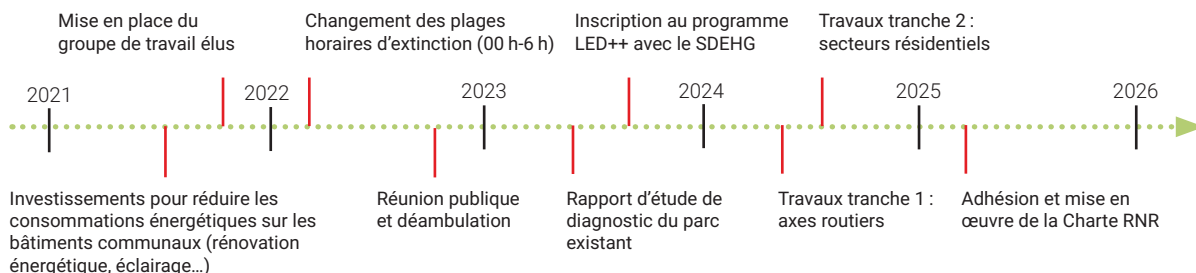
LUTTER CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE POUR PRÉSERVER LA VIE NOCTURNE

LACROIX-FALGARDE (31)

L'engagement de la commune de Lacroix-Falgarde dans le renouvellement de son parc d'éclairage public répond à plusieurs enjeux concomitants. L'impératif est en premier lieu de réduire les dépenses et de diminuer de fait la dépendance énergétique. L'intention est par ailleurs de réduire la pollution lumineuse qui participe à la perturbation des espèces locales. Sur une commune qui comprend des axes de circulation territoriaux, des quartiers résidentiels et des espaces naturels au contact ou inscrits dans la réserve naturelle, les besoins ont été identifiés finement pour proposer le juste éclairage en fonction des usages et des enjeux environnementaux.

Luminaires LED dirigés vers le sol préservant les jardins et habitations de la pollution lumineuse, en contraste avec les lampadaires SHP de la voie départementale au fond, trop puissants mais à la température de couleur chaude moins impactant pour la biodiversité. Extrait du rapport Athena-Lum.

©D. Loose - Athena-Lum/OEN



Agir conjointement sur la consommation d'énergie et la protection de la biodiversité

Pour le groupe de travail d'élus, il est urgent d'agir. Les événements climatiques intenses de plus en plus fréquents et la crise énergétique sont une sonnette d'alarme.

La première action consiste à étendre la plage horaire d'extinction pour passer de minuit à 6h au lieu de 1h30-5h30.

Puis les précieux conseils d'un géographe de l'environnement convainquent les élus qu'il faut « sauver la nuit ». Associé à un bureau d'études spécialisé en éclairage public, un diagnostic précis est effectué avec des préconisations sur les différentes pistes d'amélioration. Les choix sont à croiser avec les usages : des lieux de vie particuliers tels que la guinguette en bord d'Ariège ou les terrains de sport font l'objet d'une approche spécifique.

Dans le cadre du programme LED++ accompagné par le SDEHG, la totalité du parc d'éclairage a été progressivement remplacée, en intervenant uniquement sur les têtes de mâts et les ampoules. Les principaux leviers d'action mis en œuvre sont la diminution de l'intensité lumineuse, la direction du flux vers le sol en plus de l'extinction nocturne étendue. Des horloges astronomiques sont intégrées au dispositif LED pour déclencher l'allumage en fonction des saisons. Les travaux, subventionnés, sont par ailleurs financés par les économies d'énergie réalisées. Le retour sur investissement est estimé à 3-4 ans.



Déambulation nocturne avec les habitants et élus pour appréhender les ambiances lumineuses sur la commune. © B. Carnaroli



Parking de la RNR : l'éclairage LED n'a pas d'utilité. Le lampadaire SHP est trop puissant. Extrait du rapport Athena-Lum.

© D. Loose - Athena-Lum/OEN

Regarder la nuit autrement

Une réunion publique avec pour thème « de la lutte contre la pollution lumineuse à la préservation de la ressource obscurité », avec la participation de Samuel Challéat, chercheur au CNRS et géographe de l'environnement est organisée en février 2023. L'échange est suivi d'une déambulation nocturne pour partager les ressentis sous différentes sources d'éclairage. Cette approche permet de déconstruire certains a-prioris, voire craintes, sur la nuit, et d'appréhender sur le terrain les différences d'ambiances lumineuses. Par exemple, l'effet de zones d'ombre en pointillé est ressenti lorsque l'éclairage est vif, mais n'apparaît plus si on baisse l'intensité. Ailleurs les différences de température de couleur sont très nettes. Les sources (souvent au sodium) aux températures de couleur chaudes sont moins néfastes pour la biodiversité mais plus consommatrices d'énergie. Tout est affaire de discussion et de compromis.



VIDÉO D'UN ENTRETIEN AVEC SAMUEL CHALLÉAT, CHERCHEUR GÉOGRAPHE

"Sauver la nuit"

LEVIERS

- + Un accompagnement par des spécialistes pour caractériser les enjeux et identifier les besoins. Contextualisation +++
- + Opportunité de s'inscrire dans le programme LED++ du département
- + Proximité de la réserve naturelle régionale pour une sensibilisation accrue des habitants sur les aspects environnementaux et impacts sur la faune et flore
- + Une rapidité de la phase chantier en adaptant le matériel existant et non sur la structure du réseau

POINTS DE VIGILANCE

- Les LED ont une température de couleur souvent trop froide (proportion de lumière bleue importante ayant des impacts néfastes sur les organismes vivants humains et non humains). Il est important d'aller chercher les produits les plus adaptés
- L'économie d'énergie et la réduction des dépenses publiques réalisées par le passage à la technologie LED n'incite pas à la diminution du nombre de points lumineux. Une marge de progression réside dans la suppression de points lumineux lorsque c'est possible